

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844
Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarante-quatrième session ordinaire

15 janvier - 15 février 2024

Addis-Abeba, ÉTHIOPIE

EX.CL/1517(XLIV)

Original : Anglais

**RAPPORT DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI SUR LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 2063**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI
SUR L'AGENDA 2063
9 février 2024
En ligne**

RAPPORT

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Comité ministériel de suivi de l'Agenda 2063 a été présidée par la ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République du Ghana. Hon Shirley Ayorkor Botchwey, la présidente du Comité.

Membres présents :

- i. Ghana ;
- ii. Libye ;
- iii. Rwanda ;
- iv. Burundi ;
- v. Namibie ;
- vi. Sénégal ;
- vii. Comores ;
- viii. Angola ;
- ix. COMESA ;
- x. SADC ;
- xi. IGAD ;
- xii. Cabinet de la Vice-présidente ;
- xiii. CEA ;
- xiv. ACBF.

B. SÉANCE D'OUVERTURE

2. La présidente du Comité ministériel sur l'Agenda 2063, Mme **Shirley Ayorkor Botchwey, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale**, a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Comité et en les remerciant de leur présence. Elle a demandé ensuite qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de S.E. le Président Hage Geingob.

3. En ce qui concerne les questions de fond à débattre, elle a indiqué que la réunion se concentrerait sur les quatre rôles stratégiques du Comité, à savoir fournir une orientation stratégique, assurer une mise en œuvre efficace, financer et rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Elle a souligné l'importance de garantir la participation et l'inclusivité dans l'Agenda 2063, compte tenu de la valeur de la contribution des citoyens du continent, en particulier des femmes et des jeunes, à la réalisation de sa vision.

4. Elle a apprécié le travail du Groupe de travail technique, en particulier les conseils et le leadership du directeur de la planification et de la mise en œuvre stratégiques, et a conclu en donnant l'assurance de l'orientation stratégique que le Comité fournira à l'Agenda 2063.

5. Dans son discours d'ouverture, la Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa a **exprimé ses condoléances** au peuple namibien à l'occasion du décès du président Hage Geingob.

6. La Vice-présidente a félicité le Comité des ambassadeurs sortant et le groupe de travail technique de l'UA sur l'Agenda 2063. Elle a souligné que l'Agenda est un appel à l'action lancé à tous les citoyens, institutions et amis de l'Afrique à tous les niveaux pour contribuer à « l'Afrique que nous voulons ». La Vice-présidente a souligné l'importance de renforcer la coordination, d'améliorer le suivi, l'évaluation et les rapports, ainsi que la gestion des données et des capacités statistiques. Elle a insisté sur la nécessité de favoriser les partenariats afin d'améliorer l'efficacité des résultats. Elle a pris acte de l'engagement des dirigeants de l'UA à collaborer avec le Comité ministériel de suivi afin de fournir des orientations stratégiques sur l'agenda.

C. ORDRE DU JOUR

- i. Séance d'ouverture ;
- ii. Adoption du projet d'ordre du jour ;
- iii. Présentation et examen du rapport du Comité de suivi des ambassadeurs sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;
- iv. Discussion ;
- v. Examen du projet de décision ;
- vi. Questions diverses ; et
- vii. Séance de clôture.

7. L'ordre du jour est adopté tel quel.

D. PRÉSENTATION ET EXAMEN DU RAPPORT DU COMITÉ DE SUIVI DES AMBASSADEURS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063

8. Son Excellence Amma Adomaa Twum-Amoah, ambassadeur de la République du Ghana, a présenté le rapport de la réunion du Comité des ambassadeurs qui s'est tenue du 5 au 7 février et à laquelle ont participé le Ghana, la Namibie, le Burundi, le Sénégal, les Comores et la Côte d'Ivoire (Champion de l'Agenda 2063).

9. Elle a informé la réunion des exposés présentés au Comité des ambassadeurs lors de sa réunion pour l'informer des différentes sessions techniques et de validation qui ont eu lieu depuis la dernière réunion des ambassadeurs. Les exposés comportaient également des informations sur les améliorations apportées au rapport d'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (Premier Plan décennal) et au projet de Deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (Deuxième Plan décennal). Les exposés portaient sur :

- i) Une mise à jour du projet spécial ;
- ii) Le rapport d'évaluation du Premier Plan décennal ;
- iii) Le projet de Deuxième plan décennal (2024-2033) ;
- iv) Les accélérateurs du Deuxième plan décennal.

10. L'ambassadeur a également informé la réunion des recommandations formulées à l'issue de délibérations participatives sur chacune des exposés susmentionnés.

11. La réunion a également été informée des exposés supplémentaires concernant le mandat du Comité ministériel et le plan de travail annuel du Comité ministériel.

12. Sur demande de clarification, elle a précisé que le Sommet extraordinaire n'impliquait pas l'annulation du lancement prévu lors du Sommet de février 2024. Elle a expliqué que le Sommet de février était destiné à approfondir l'engagement des chefs d'État sur le Deuxième Plan décennal pour une appropriation et une visibilité accrues à travers le continent.

13. La réunion a ensuite adopté le rapport du Comité des ambassadeurs, y compris les recommandations.

E. EXAMEN DU PROJET DE DÉCISION SUR L'AGENDA 2063

14. Le projet de décision sur l'Agenda 2063 est présenté à la réunion. Les participants à la réunion ont demandé que le contenu de la décision relative au Sommet extraordinaire soit amélioré afin d'en faciliter la compréhension. La décision demandant aux CER de rendre compte de l'état d'avancement du Deuxième Plan décennal lors des réunions de coordination semestrielles a été modifiée. Le projet de décision a ensuite été approuvé avec les amendements.

F. CLÔTURE DE LA RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI

15. La Vice-présidente a remercié la présidente pour son leadership et les membres du Comité ministériel, tout en notant l'étape majeure que représente l'entrée en vigueur du Deuxième Plan décennal et a exhorté toutes les parties prenantes à assurer la bonne marche du mécanisme de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports sur le Deuxième Plan décennal. Elle a également remercié le champion de l'UA pour son soutien et ses conseils continus.

16. En conclusion, le président du Comité ministériel a salué tous les membres et a noté la réalisation majeure que constitue l'approbation et le lancement du Deuxième Plan décennal lors du Sommet de février 2024.

**PROJET DE DÉCISION
DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI DE L'AGENDA 2063
SUR LE PROJET SPÉCIAL ET LE LANCEMENT DU DEUXIÈME PLAN
DÉCENNAL**

Le Conseil exécutif,

1. **RAPPELLE** la décision du Conseil exécutif **EX.CL/Dec.1164(XL)** qui a demandé à la Commission de l'Union africaine et à l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) de conduire le processus d'évaluation du Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (Premier Plan décennal) (2014-2023) et le développement du Deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (Deuxième Plan décennal) (2024-2033), également appelé « le Projet spécial » ;
2. **SALUE** le Groupe de travail technique (Commission de l'UA, AUDA-NEPAD, MAEP, ACBF, CEA et UNICEF) pour la mise en œuvre réussie du « Projet spécial », en reconnaissant le soutien inébranlable des États membres, des Communautés économiques régionales, de l'équipe technique du Champion de l'Agenda 2063, d'autres organes de l'UA, du PNUD et d'autres agences des Nations Unies, de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires au développement pour les contributions techniques et financières apportées au succès de la mise en œuvre du Projet spécial ;
3. **ADOpte** le rapport d'évaluation du Premier Plan décennal (2014-2023) de l'Agenda 2063 et les recommandations qu'il contient ;
4. **APPROUVE** le Deuxième plan décennal et **RECOMMANDE** que ce plan soit lancé en tant que Plan directeur de l'Afrique pour accélérer le développement durable au cours de la prochaine décennie (2024-2033).
5. **RECOMMANDE** qu'un Sommet extraordinaire pour un lancement plus élaboré de l'Agenda 2063 Deuxième Plan décennal soit organisé d'ici décembre 2024. Le Sommet devrait être accueilli par le Champion de l'Agenda 2063, le Président de la Côte d'Ivoire. Il devrait être plus engageant pour approfondir la compréhension et accroître la visibilité de l'Agenda à tous les niveaux de mise en œuvre ;
6. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine de renforcer la coordination générale des structures internes et externes de l'UA, des États membres, des Communautés économiques régionales, des organes de l'UA, des partenaires techniques et de développement africains, des institutions financières africaines et des autres partenaires internationaux pour une mise en œuvre efficace du Deuxième Plan décennal ;
7. **DEMANDE** l'extension du projet spécial de la Commission de l'UA en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) afin d'intégrer, de renforcer les capacités, de suivre et de coordonner les performances et les rapports relatifs à l'Agenda 2063 et **DEMANDE** en

outre à la Commission de l'UA et à l'AUDA-NEPAD, en collaboration avec les institutions africaines compétentes chargées d'assurer le financement de l'Agenda 2063, de finaliser les travaux du Fonds de développement de l'Agenda 2063 et de les soumettre à l'examen du Comité ministériel de l'Agenda 2063, entre autres structures ;

8. **INVITE** l'Union pour qu'elle engage des ressources suffisantes en vue de mener efficacement la coordination efficace, la sensibilisation, la domestication et le renforcement des capacités des États membres en ce qui concerne l'Agenda 2063 Deuxième Plan décennal ;
9. **DEMANDE** à tous les organes de l'UA, conformément à leurs mandats et à leurs statuts, de mettre en œuvre les décisions antérieures relatives à l'Agenda 2063 et d'accélérer la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'Agenda 2063 ;
10. **RAPPELLE** le mandat du Comité ministériel de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 contenu dans la décision **Ex.CL/Dec.807(XXIV)**, qui consiste à fournir une orientation stratégique globale des programmes thématiques afin d'aligner et de mettre en œuvre les objectifs et les priorités de la deuxième décennie de l'Agenda 2063. Le Comité devrait également assurer la supervision du suivi et des rapports périodiques ;
11. **DEMANDE** à la Commission, en coordination avec les CER, d'inclure l'Agenda 2063 comme point dans le rapport des CER au Sommet de coordination semestriel, le rapport des Comités économiques régionaux (CER) sur la mise en œuvre de la réunion ;
12. **RECOMMANDE** que les États membres envisagent de ratifier la création d'institutions financières, en particulier la Banque africaine d'investissement, en tant que composante majeure du financement de l'Agenda 2063 ;
13. **INVITE** les organes de l'UA, les États membres et les communautés économiques régionales à aligner leurs plans de développement sur le Deuxième plan décennal ;
14. **INVITE** les partenaires de développement, y compris les entités des Nations unies, à aligner leurs stratégies, leur engagement et leur coopération avec l'Afrique sur le Deuxième plan décennal.

2024-01-15

Under Agenda Item (XII.B): Any Other Business Perspective on African Union Engagement with Regional and Multilateral Fora: Collaborative Synergy between African Union And BRICS (Item proposed by the Arab Republic of Egypt

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/10546>

Downloaded from African Union Common Repository